



Lud'Info

N°10 - Mai 2023



LE MOT DU MAIRE

Chères Ludessoises, chers Ludessois,

Et si, enfin, les restrictions sanitaires à la vie collective étaient définitivement derrière nous... Je l'espère véritablement afin que nous retrouvions le plaisir du partage et de l'engagement auprès de nos proches, de nos amis et de nos associations qui s'investissent au quotidien pour apporter encore plus de bien-être à nous tous.

L'actualité internationale reste malheureusement encore très pesante, nous devons nous réjouir de la chance que nous avons sur notre commune, dans nos campagnes, dans notre ruralité. Soyons tous acteurs et respectueux de notre cadre de vie, respectons-nous les uns les autres, respectons les règles de savoir-vivre afin que Ludesse respire le bien vivre ensemble.

Nous venons de terminer le projet phare de notre mandat, à savoir le programme de traverse route de Chaynat à Ludesse. Toujours dans une optique de qualité de vie, de sécurité et d'embellissement de notre cadre de vie, ce projet a pu aboutir grâce à une entente tripartite avec le département et l'Agglo Pays d'Issoire que nous remercions très chaleureusement. Ainsi ce sont près de 500.000 € d'investissement sur notre territoire que ce projet nous aura permis d'obtenir. La mutualisation des moyens nous aura également permis de remettre en eau la fontaine et de sécuriser la place du Chanvre à moindre coût pour notre collectivité. Vous l'aurez compris, notre objectif est de limiter chaque dépense afin d'optimiser au maximum chaque euro investi. Toujours dans un souci de maîtrise de nos dépenses de fonctionnement, nous avons mis en place de nouvelles coupures nocturnes de l'éclairage public et nous avons engagé un processus de transformation progressif de notre parc de luminaires.

Dans ce nouveau bulletin municipal, vous verrez que l'avenir se prépare dès aujourd'hui, que notre école offre les meilleures conditions pour nos enfants, qu'une nouvelle bibliothèque très bien garnie vient enrichir le cadre de vie éducatif des élèves.

Je vous invite plus que jamais à ne pas baisser les bras et à faire vivre et soutenir nos associations. Si vous n'êtes pas encore bénévole dans l'une d'entre elles, franchissez le pas et devenez les artisans de la vitalité communale. Du comité des jeunes, à l'APE, aux Gazelles de Ludesse, à La Perdrix..., nous sommes tous détenteurs des clefs de la réussite de notre village.

Encore cette année, la semaine du patrimoine organisée en partenariat avec plusieurs associations régionales et l'API Rando en partenariat avec l'Agglo Pays d'Issoire et les associations de la commune, auront permis de mettre en avant la richesse de notre belle commune bien au-delà de ses frontières.

Sachez que nous mobilisons toutes les subventions et les partenariats afin que tous les investissements se réalisent sans augmentation de vos impôts et sans obérer les capacités d'action des générations futures.

Vous avez des propositions pour notre commune, pour améliorer nos pratiques et notre cadre de vie ? N'hésitez pas à venir rencontrer vos élus locaux. Autour d'un café ou d'un jus de pomme, les échanges constructifs sont toujours bien accueillis.

C'est l'ensemble de ces réalisations, projets, manifestations... que vous allez découvrir au fil des pages de ce bulletin. Je vous en souhaite une excellente lecture et vous dis à très bientôt pour une nouvelle rencontre.

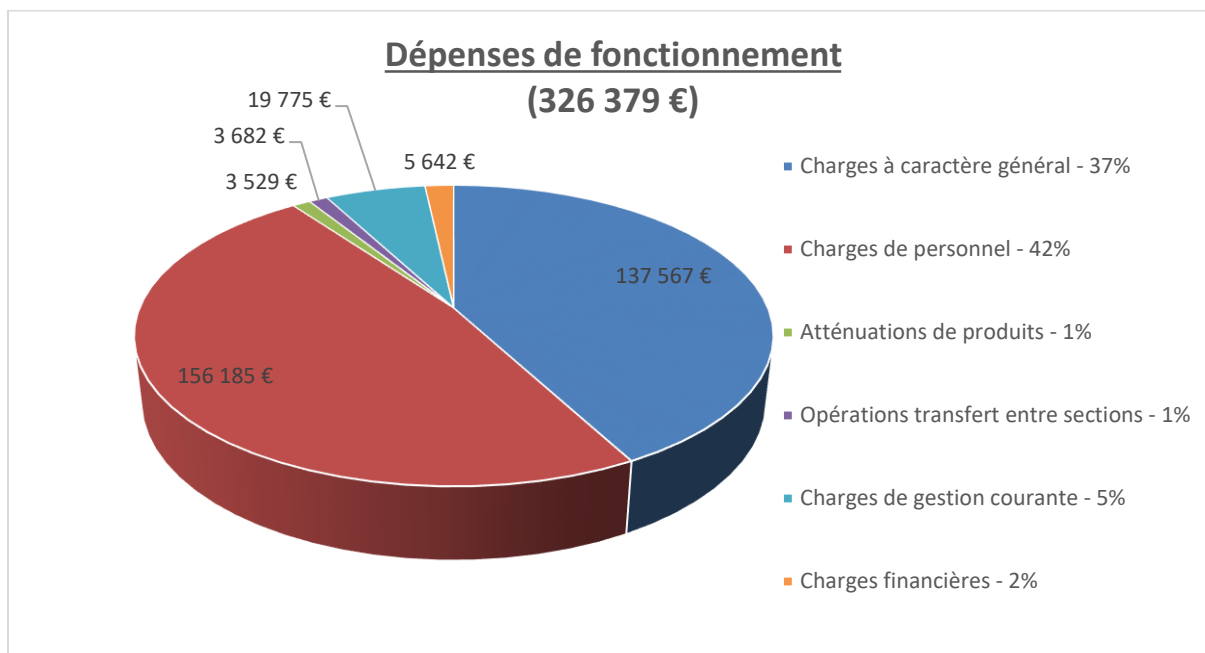
Avec tout mon dévouement,

Votre maire,
Nicolas ALIZERT

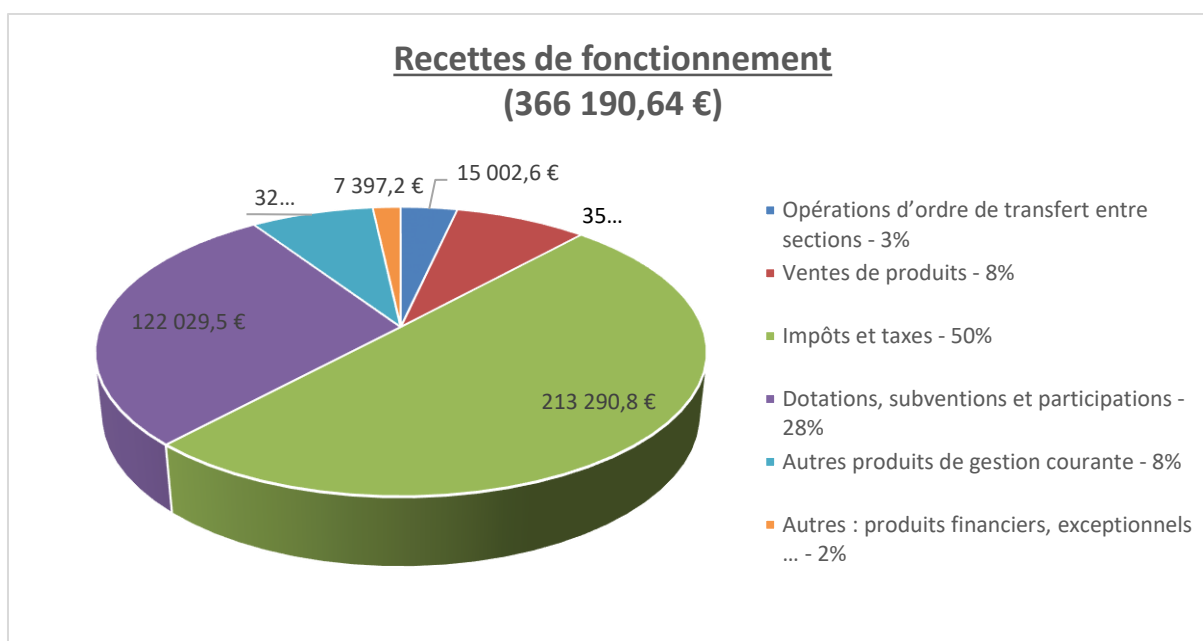
LE COMPTE ADMINISTRATIF 2022

Veillez trouver ci-après la répartition par chapitre comptable des recettes et des dépenses de fonctionnement de votre commune sur l'exercice 2022.

A titre d'information, les dépenses de fonctionnement ont diminué de plus de 11%, ce qui est essentiellement lié au transfert des compétences assainissement à API et donc le budget afférent. Les charges de personnels ont quant à elles progressé dans l'optique de toujours mieux servir nos administrés (école, voirie, administration...). Les charges financières commencent à diminuer ce qui laissera la possibilité d'octroi de nouveaux emprunts pour les projets à venir.



Les recettes de fonctionnement ont quant à elles progressé de plus de 17%. La politique de recherche de financement pour toutes les dépenses, couplée aux évolutions mathématiques des dotations et impôts permettent cette bonne évolution.



Classes et effectifs pour l'année 2022-2023

Les 3 classes sont réparties comme suit :

- PS-MS-GS (25 élèves) : classe de Mme Sabine FAIN (lundi et mardi) et de Mme Sandrine N'DRAMAN (jeudi et vendredi)
- CP-CE1 (14 élèves) : classe de Mme Mathilde TOURNAYRE et de Mme Véronique CHAUTARD
- CE2-CM1-CM2 (18 élèves) : classe de Mme Séverine CLAVERIE (Directrice de l'école)

Effectifs à la date du 6 mars 2023 :

PS	MS	GS	CP	CE1	CE2	CM1	CM2	TOTAL
14	4	7	2	12	7	4	7	57

Pour l'année scolaire 2023-2024, la prévision d'effectifs est de 56 élèves dont 6 entrées en petite section de maternelle.

Projet d'école

Le projet d'école porte sur l'éducation au développement durable. L'objectif est de labelliser l'école au niveau 1 de l'E3D (Ecole en Démarche de Développement Durable). Il s'agit d'engager l'école dans une démarche de développement durable fondée sur la mise en œuvre d'un projet établissant une continuité entre les enseignements, la vie scolaire, la gestion et la maintenance de la structure scolaire tout en s'ouvrant à l'extérieur par des partenariats.

L'éducation au développement durable, l'écologie, les sciences seront le fil conducteur des projets au sein des classes et de l'école.

Dans ce cadre, deux sorties scolaires seront organisées au mois de juin 2023 :

- Visite de la miellerie "La Ruche des Puys" à Saint-Ours-les-Roches (Puy-de-Dôme), jeudi 8 juin pour la classe de maternelle. Au programme, des ateliers sur la ruche suivis d'une balade nature au chemin Fais'Art à Chapdes-Beaufort.
- Classe nature et environnement à Saugues (Haute-Loire) les jeudi 15 et vendredi 16 juin pour les élèves du CP au CM2.

Sport

Neuf séances de piscine sont mises en place d'avril à juin pour les élèves du CP au CM2.

Une initiation au Rugby touché (sans plaquage) pour les classes du CP au CM2 sera proposée en avril et mai en lien avec le Comité départemental de rugby.

Les élèves de la « classe des grands » ont participé à la Dictée du Tour de France vendredi 24 mars, organisée à l'occasion du passage du Tour sur notre territoire. Les rédacteurs des huit meilleures copies des classes participantes remporteront un accès au village du Tour de France à Issoire le 11 juillet 2023, accompagnés d'un adulte.

Les affaires de sport de l'école ont été déplacées dans l'Algeco autrefois situé sur le parking de la mairie.

Bibliothèque

Une bibliothèque d'école, financée par des subventions à hauteur de 1.785 euros (Ministère de l'Education nationale et de la Jeunesse) et 150 euros (Commune de Ludesse) a été mise en place. De nouveaux livres sont à la disposition des élèves.

PERSONNEL MUNICIPAL

Les élus tiennent à remercier le personnel municipal pour leur investissement quotidien afin d'assurer le bon fonctionnement de notre commune.

Cette année, notre commune a eu le plaisir d'accueillir deux habitantes au sein du personnel municipal : Laëtitia VERDIER (en remplacement de Léane SOLER) et Amélie BERNONVILLE (en remplacement de Nadine LAMOURETTE).

L'équipe des agents municipaux se compose comme suit :

Amélie BERNONVILLE : agent de restauration scolaire et d'entretien (école)

Marie-Claire CHAUVET : secrétaire de mairie

Christian CROS : agent technique

Marie-Laure PRUGNARD : agent technique (école)

Laëtitia VERDIER : agent de restauration scolaire et d'entretien (école)

AÎNÉS

Repas des aînés

Après une pause de deux ans du fait de la situation sanitaire, le repas des aînés s'est tenu à la salle polyvalente de Ludesse dimanche 15 janvier 2023. Le repas était assuré par l'auberge du Tilleul de Saint-Martin-des-Plains et l'animation par le groupe de variété française Devagued'O.

Des colis ont été remis aux aînés qui n'ont pas pu participer à ce moment de convivialité.



AMÉNAGEMENTS ET TRAVAUX

Bâtiments

Le local technique de la commune est désormais situé au pôle artisanal route de Champeix. Les infrastructures sont aux normes et permettent à notre employé communal d'être plus en sécurité, de bénéficier d'installations plus confortables, et de mettre tout le matériel à l'abri.

L'équipe municipale est en réflexion sur la réaffectation de l'ancien local communal qui pourrait permettre d'installer un nouvel artisan sur la commune.

Suite à un acte de vandalisme, la porte d'entrée et deux portes intérieures de la mairie ont été mises hors d'usage. Elles sont en cours de remplacement.

Informatique et réseaux

Changement du poste informatique de la commune

Le secrétariat de la mairie disposait d'un ordinateur de type PC qui était obsolète (matériel d'occasion fourni gracieusement par l'Association des Maires ruraux) et dont les performances laissaient à désirer au regard des logiciels "métier" utilisés (problèmes de lenteurs notamment).

Nous avons fait l'acquisition d'un nouveau PC ainsi que d'un disque dur externe afin de mettre en place des sauvegardes externalisées comme préconisé dans le RGPD (Règlement Général de Protection des Données). Les conditions de travail de la secrétaire s'en trouvent très fortement améliorées.

Mise en place d'un TNI

Un tableau numérique interactif a été installé dans la classe des grands, afin de remplacer l'ancien TBI défectueux.

Réseaux

Une antenne 4G a été installée au niveau du château d'eau de Chaynat pour permettre une meilleure couverture mobile.

Le raccordement à la fibre optique a été finalisé à Ludesse et une partie du bourg de Chaynat, l'accès au réseau sera bientôt mis en place sur l'ensemble du village de Chaynat.

Voirie

Un important programme de travaux a été réalisé sur la RD 28 en collaboration avec les services du Conseil départemental, du Territoire d'énergie 63, du Syndicat mixte de l'eau et de l'Agglo Pays d'Issoire.

Ainsi l'ensemble des réseaux sur cette portion ont été entièrement rénovés et vont être enfouis. Le tracé de la voirie et le cheminement piétonnier ont été étudiés afin de sécuriser au maximum l'entrée du village.

Nous avons également profité de ce projet pour établir un programme d'embellissement et surtout de remise en eau de la fontaine.

L'objectif principal de cet aménagement est bien la sécurité de tous les usagers et l'amélioration de la qualité de vie à Ludesse.

L'ensemble de ce projet a été largement financé directement ou indirectement par l'ensemble des organismes cités ci-dessus. Ainsi ce sont près de 500.000 € qui auront été injectés sur le territoire de la commune.

Nous tenons à remercier tous les financeurs.

Nous avons également pu bénéficier des services de l'entreprise sur place pour sécuriser l'ancienne bascule inutilisée et trop dangereuse, goudronner le nouveau parking place de la mairie, et sécuriser l'accès au lotissement de La Saigne par la création d'un chemin piétonnier balisé.



Embellissement

Lavoir de Ludesse

L'accès au lavoir de Ludesse a été sécurisé par des ferronneries réalisées sur le modèle du logo de la commune.



Remise en eau de la fontaine de Ludesse

A l'occasion de la réfection de la route de Chaynat, la fontaine de Ludesse, qui ne coulait plus depuis de nombreuses années au grand détriment des villageois, a été remise en fonction. Toute la canalisation a été changée, de la source jusqu'à la fontaine. Une vanne de fermeture a été installée afin de pouvoir assurer son entretien.

Nous espérons que le niveau de la source restera constant, même en période sèche.



Démantèlement de la bascule



Depuis plusieurs années, la bascule n'était plus fonctionnelle : son dimensionnement ne correspondait plus aux convois agricoles actuels. Elle devenait dangereuse (affaissement du sol et plancher délabré). Une remise aux normes aurait engendré un coût considérable pour la commune.

La municipalité a pris la décision de la faire démanteler afin de sécuriser la zone, compte tenu du nombre important d'écoliers se rendant sur place pour prendre leur transport scolaire. Le mécanisme a été conservé et sera prochainement exposé.

Le Conseil municipal réfléchit à un projet de réhabilitation de la place.

ANIMATION ET COMMUNICATION

Animations / Événements

Fêtes patronales



Les fêtes patronales de Ludesse et Chaynat ont été célébrées respectivement les dimanches 31 juillet et 7 août. Ce fut l'occasion pour les habitants de se retrouver autour du verre de l'amitié offert par la Mairie. Nous vous donnons rendez-vous l'été prochain pour célébrer ces traditions.

Journées européennes du patrimoine

A l'occasion de la 39^e édition des Journées européennes du patrimoine des 17 et 18 septembre 2022, l'exposition *Ludesse et ses abords au fil du temps*, présentant une synthèse de l'histoire du peuplement de Ludesse, a été organisée conjointement par le CERA (Centre d'Etudes et de Recherche d'Archéologie Aérienne), le GRAPA (Groupe de Recherche Archéologique et Prospection Aérienne) et la municipalité de Ludesse. Cette manifestation a été un succès, tant par sa fréquentation que par les retours enthousiastes des visiteurs. Elle comportait une exposition de collections privées, des conférences et la publication d'un fascicule (toujours disponible en mairie). Elle s'est déroulée du mardi 13 au dimanche 18 septembre 2022.

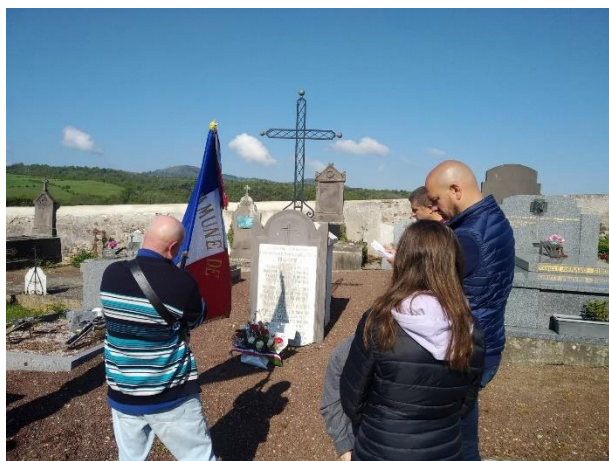
L'exposition a été inaugurée le mardi 13 septembre par le Maire en présence d'Elisabeth CROZET, conseillère départementale, de Bertrand BARRAUD, Président de l'Agglo Pays d'Issoire et du Président du CERA.

Deux conférences ont été organisées lors de cette exposition : *Au pied du temple de Mercure, l'agglomération antique du col de Ceyssat, sur la voie d'Agrippa, Actualités des fouilles archéologiques* par le Professeur Frédéric Trément et *L'archéologie aérienne au service de l'étude d'un territoire : exemple de Ludesse* par l'équipe du CERA.



Cérémonies du 8 mai et du 11 novembre

Les cérémonies du 8 mai et du 11 novembre se sont tenues aux monuments aux morts de Ludesse et Chaynat.



8 mai à Chaynat



11 novembre à Ludesse

API Rando

Depuis 3 ans, l'API Rando est devenue le rendez-vous incontournable des randonneurs en Pays d'Issoire et la commune de Ludesse a eu le plaisir d'accueillir sa 26^e balade dimanche 20 novembre 2022.

Malgré de grandes incertitudes jusqu'à la veille concernant la météo, le beau temps a été au rendez-vous et ce sont un peu plus de 700 personnes qui ont pu découvrir les beautés de nos paysages.

Au total, 3500 euros ont été reversés à l'Association des parents d'élèves de Ludesse-Chaynat. Ils vont contribuer à l'organisation des deux sorties scolaires organisées dans le cadre du projet d'école sur l'environnement et le développement durable (*voir détail dans rubrique « Ecole »*).

La municipalité remercie l'Agglo Pays d'Issoire et en particulier Jean-Luc BATAILLE, l'Association des parents d'élèves de Ludesse-Chaynat, le Comité des jeunes, l'ensemble des bénévoles, des artisans, des organismes et des artistes présents ainsi que les généreux "API Randonneurs".



Communication

Les actualités de la commune et les informations pratiques sont consultables sur le site www.mairie-ludesse.fr.



La page Facebook et le compte Instagram « Commune de Ludesse » relaient également les actualités de la commune.

Du fait de la dématérialisation des documents officiels votée lors du Conseil municipal du 27 juin 2022, les procès-verbaux et délibérations des Conseils municipaux sont désormais consultables uniquement sur le site Internet de la commune, rubrique « Conseil municipal ».

VIE ÉCONOMIQUE



Le food-truck de Flavia MACHADO est présent les mercredis de 18h à 21h place du Chanvre à Ludesse. Flavia propose paninis, sandwiches et en-cas.

Le pôle artisanal accueille actuellement plusieurs sociétés. Des emplacements vont se libérer, n'hésitez pas à en parler autour de vous !
Contact Agglo Pays d'Issoire : laurie.chomette@capiissoire.fr



L'huilerie des Bonnes Fées poursuit son activité et est à la recherche d'un repreneur. Françoise GIMET reçoit ses clients les mercredis et vendredis au 16 bis, rue de l'Eglise à Ludesse.

Tél : 06 84 95 68 81 – Mail : f.gimet@huileriedesbonnesfees.fr

Le distributeur de pain est alimenté quotidiennement par la boulangerie Le Pti Mitron de Chidrac en pains, baguettes et viennoiseries place du Chanvre à Ludesse. Venez déguster et soutenir ce beau service de proximité !





L'Atelier Nalamille est une entreprise artisanale textile implantée à Ludesse depuis 2015. Sabrina propose des ensembles textiles de naissance faits main et personnalisables.

Depuis 2023, l'Atelier Nalamille est devenu un **atelier d'impression de textiles et d'objets**. Les tissus utilisés dans les confections pour les nouveaux-nés sont donc exclusifs et entièrement personnalisables. Il est aussi possible d'imprimer d'autres objets, tels que des tasses, gourdes, porte-clés, etc.

L'Atelier Nalamille personnalise aussi vos vêtements ou supports marketing pour votre entreprise ou association. N'hésitez pas à prendre contact avec Sabrina pour discuter de votre projet (devis gratuit) ! Visitez sur rendez-vous.

Contact : Sabrina KABAB EI – Tél. 09 70 35 71 34 – Mail : contact@nalamille.com - www.nalamille-boutique.fr – Facebook & Instagram : @nalamille

ASSOCIATIONS

Association des parents d'élèves de Ludesse-Chaynat

L'APE a pour but d'organiser des événements afin de récolter des fonds pour soutenir les différents projets scolaires et apporter une convivialité au sein de l'école.

Cette année, l'équipe de l'APE a organisé et participé à différents événements :

Halloween



Le 29 octobre, les petits monstres ont envahi le village pour récolter des friandises. Un buffet partagé pour se restaurer et une petite soirée dansante ont été proposés à la suite de la quête.



API Rando

Le 20 novembre, l'APE a été bénéficiaire des fonds récoltés lors de cet événement qui fut une belle réussite. Une partie de l'argent récolté aura permis à l'APE d'allouer un budget à l'école afin de pouvoir acheter divers matériel et jeux pour les enfants (puzzle, poste CD, casque anti bruit, porte bloc, coussin d'équilibre, corde à sauter, élastique, javelot...). L'autre partie servira à participer au financement des sorties scolaires.

Spectacle de Noël et Truffade



Le 11 décembre, le traiteur Julien BONHOMME est venu régaler nos papilles avec une délicieuse truffade proposée à la vente sur place ou à emporter, suivie d'un spectacle de magie animé par Patrick MELKIOR.

Nous avons également reçu la visite du père Noël avec qui les enfants ont pu prendre de belles photos faites par Tika Photographie.





Les ventes de Noël

Durant le mois de décembre l'APE a proposé une vente de boules et de chaussettes personnalisées par Terre d'Artichaut ainsi que des confitures du Domaine de Baudry.

Marché de Noël

Le 16 décembre, l'école a fait son marché de Noël avec les créations des enfants, l'APE a offert à cette occasion un goûter aux enfants. Une vente de crêpes a été proposée lors de cet événement, la pâte à crêpe avait été confectionnée en amont par les élèves de maternelle et la cuisson réalisée par des parents volontaires.



Carnaval

Le 24 février, les enfants sont venus déguisés à l'école. A cette occasion, l'APE leur a offert un goûter.

Loto

Après plusieurs années de restrictions, l'APE a enfin organisé son traditionnel loto qui a eu lieu dimanche 2 avril.



Kermesse

L'année scolaire se clôturera par la kermesse le 30 juin où nous pourrons nous retrouver autour d'un bon repas convivial et diverses activités.

Le bureau de l'APE se renouvelle chaque année, n'hésitez pas à venir le rencontrer lors de l'assemblée générale qui aura lieu en septembre 2023.

L'APE remercie le comité des fêtes Ludesse-Chaynat pour leur investissement à chacune de leurs manifestations.

L'équipe : Jérôme GARCIA (Président) ; Manon COUFORT (Vice-Présidente) ; Laure BASTIDE (Secrétaire) ; Mélissa GUIEZE (Secrétaire adjointe) ; Justine BENDAIJOU (Trésorière) ; Mélanie RABY (Trésorière adjointe).

Contact : Mail: ape.ludesse63@gmail.com - Facebook : APE Ludesse Chaynat

Club de gymnastique « Les Gazelles de Ludesse »

Les cours ont lieu les lundis de 20h à 21h dans la salle polyvalente de Ludesse, dans la bonne humeur, encadrés par Marie-Noëlle FOUSTEL. Les disciplines sont très variées : cardio, renforcement musculaire, Pilates, yoga... Le club prend les inscriptions en cours d'année.

Les adhérentes ont contribué à l'organisation de l'API Rando de Ludesse. Elles participent chaque année à Clermont en Rose, Issoir'Ose et la Chamaliéroise au profit de la lutte contre le cancer du sein. Cette année, elles seront également présentes sur l'API Rando de Montaigut-le-Blanc dimanche 11 juin.



Contact : Béatrice DE SOUSA (Présidente), tél. 04.73.96.29.83

Comité des fêtes de Ludesse et Chaynat

Le comité des fêtes de Ludesse et Chaynat a été repris à l'été 2021. Son bureau est composé de Martin CHEDAILLE (Président), Lucie GUILLAUME (Trésorière), Alexis TACHEIX (Secrétaire), et leurs adjoints : Quentin DA SILVA (Vice-président) et Ryan BARATIER (Trésorier adjoint).

Les gènes de l'association restent inchangés :

- Rassembler les habitants de nos deux villages ;
- Organiser des événements et des activités de convivialité ;
- Mettre en place des activités et événements aussi bien pour les plus jeunes que les plus anciens.

L'année dernière, le comité des fêtes de Ludesse et Chaynat a organisé un concours de pétanque qui s'est avéré plutôt concluant. Il sera renouvelé cette année en août/septembre. Il a également prêté main-forte à l'Association des parents d'élèves pour la réalisation de leurs événements ainsi que pour l'organisation de l'API Rando.

Le comité va essayer cette année d'organiser une retransmission de la Coupe du monde de rugby avec buvette et restauration rapide et/ou un concert courant de l'année.

Le comité des fêtes reste disponible pour donner un coup de main auprès des autres associations de la commune pour l'organisation et le déroulement de leurs activités.

Toute personne bénévole est la bienvenue au sein de l'association. Le comité est également ouvert à toute proposition d'activités ou d'événements.

Contact : Martin CHEDAILLE (Président) – tél. 06 69 79 17 38 - mail: martinchedaille@gmail.com

Société de chasse la Perdrix

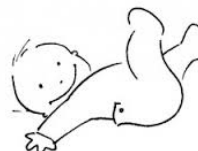


La société de chasse compte une vingtaine de membres, chaque année elle organise un ball'trap fin juin (les 17 et 18 pour l'année 2023), habituellement un concours de belote en février.

Contact : Roland BATISSE (Vice-président) – tél. 06 09 59 09 58 - mail: earlbatisse@gmail.com.

Naissances*

COSTE DRECQ Victoire le 08/04/2022
HEBRARD Alba le 26/05/2022
LIBOUROUX Robin le 20/07/2022
PIGNOL Séraphie le 14/08/2022



*Les naissances annoncées ci-dessus ont fait l'objet d'une parution dans la presse.

Mariages*

CLAVIERE Cédric et SAUVANT Anne le
16/07/2022
BARATIER Jonathan et GATT Bérengère
le 06/08/2022
COSTE Gaëtan et DRECQ Solène le
06/08/2022



*Les mariages annoncés ci-dessus ont fait l'objet d'une parution dans la presse.

Décès

PAYAN Jules le 21/02/2022
MYRON Gérard le 23/05/2022
AUBERT Antoine le 13/07/2022
LOSTIS Charles le 28/08/2022
DA CONCEICAO GRACA Augusto le
10/11/2022



FORMALITÉS

Demande ou renouvellement de carte nationale d'identité et de passeport

A proximité de notre commune, la mairie de Champeix propose désormais ce service. Le rendez-vous doit être pris par téléphone au 04.73.96.73.39 ou en ligne sur le site Internet de la commune : <https://village-champeix.fr/carte-didentite/>

Recensement des jeunes âgés de 16 ans

Tous les jeunes de nationalité française, filles et garçons âgés de 16 ans doivent se faire recenser à la mairie de leur domicile (délai de 3 mois à compter du 16^e anniversaire), avec une pièce d'identité et un livret de famille.

INFORMATIONS PRATIQUES

Gestion des déchets

Compostage

Tous les ménages devront disposer d'une solution leur permettant de trier leurs déchets biodégradables à partir du 1^{er} janvier 2024. Les collectivités territoriales chargées de la mise en œuvre de cette disposition (pour nous, le SICTOM des Couzes) doivent leur proposer des moyens de tri à la source, conjoints ou complémentaires, comme des bacs séparés pour une collecte spécifique, compostage individuel ou collectif.



Depuis le 5 avril 2023, **les composteurs individuels de jardin sont mis à disposition gratuitement !** Vous pouvez d'ores et déjà commander votre composteur et vous inscrire à la formation obligatoire (~30mn) durant laquelle vous allez le recevoir. L'inscription se fait en ligne sur le lien suivant :

<https://www.valtom63.fr/module-composteurs/>

Le composteur est mis à disposition pendant 7 ans, après quoi il sera possible de le remplacer s'il est abîmé. L'acquisition d'un deuxième composteur est possible, mais il sera facturé.

Un composteur partagé sera installé courant mai à Chaynat. Une présentation sera effectuée par la suite aux habitants. **Le souhait de la commune est d'en installer un second à Ludesse. Pour ce faire, la commune a besoin d'un référent de site.** Ce dernier, essentiel pour le lancement d'un tel projet, a pour objectif de vérifier que les consignes de tri et les gestes sont bien respectés. Il participe aux 3 ou 4 opérations de l'année et assure le relais entre le site de compostage et le SICTOM des Couzes. Pour leur permettre d'avoir les connaissances nécessaires sur le sujet, le SICTOM propose une formation de 2 heures complètement gratuite à ces référents. **N'hésitez pas à vous manifester auprès des élus ou du secrétariat de mairie.**

Une opération « Adopte une poule » est menée par le SICTOM des Couzes chaque année. Le Syndicat fournit gracieusement 2 poules aux adoptants. On estime qu'une poule consomme 150 kg de biodéchets par an.

Tri sélectif

Des sacs pour transporter vos déchets de tri sélectif sont disponibles en mairie, sur simple demande auprès du secrétariat.

Colonnes de tri

Le SICTOM des Couzes, le syndicat de collecte du territoire, intervient actuellement auprès des communes pour déployer des colonnes de tri dans les zones qui n'en sont pas encore équipées.

En plus de l'enjeu environnemental de ces actions, elles permettent d'éviter un surcoût. En effet, avec l'évolution des taxes, collecter et traiter les ordures ménagères coûte de plus en plus cher au syndicat... et donc aux habitants de son territoire.



Si une de ces initiatives vous intéresse ou vous pose question, n'hésitez pas à contacter le SICTOM des Couzes par téléphone au 04 73 96 77 75 ou par mail à sictomdescouzes.prevention@orange.fr.

Collecte des ordures ménagères et du tri sélectif 2023

Le jeudi : ordures ménagères (*sauf juillet et août*) et tri sélectif

Le lundi (*uniquement en juillet et août*) : ordures ménagères

Les bacs doivent être sortis la veille, la collecte pouvant être effectuée le matin de bonne heure.

Déchèterie de Montaigne-le-Blanc (Route de Reignat à Montaigne-le-Blanc)

Après 3 mois de travaux de modernisation et de mise aux normes, la déchèterie a réouvert ses portes début janvier 2023.

Voici les principaux changements :

- Mise en place de dispositifs anti-chutes devant les bennes ;
- Séparation des entrées et sorties des véhicules légers ;
- Création d'un accès réservé aux prestataires ;
- Installation de nouveaux portails et nouvelle clôture ;
- Végétalisation du site ;
- Installation d'un système de vidéo-surveillance ;
- Installation d'un système d'accès par badge (en cours de déploiement) ;
- Installation d'une bâche à incendie ;
- Création d'une zone de réemploi.

Jours et horaires d'ouverture :

Du mardi au samedi : 9h00 à 12h00 et 14h00 à 18h00 - Fermée le lundi

Tél : 04.73.96.72.11 – <https://sictomdescouzes.fr/>

Agglo Pays d'Issoire

L'Agglo Pays d'Issoire gère les compétences suivantes : économie et attractivité, social, habitat et mobilité, environnement et urbanisme, jeunesse et sport (dont l'accueil périscolaire) et l'assainissement.

Coordonnées : 20 rue de la Liberté - BP 90162 - 63504 ISSOIRE cedex

Tél. 04 15 62 20 00 – Site web : www.capissoire.fr

Maison France Services

La maison de services de Champeix, labellisée Maison France Services, regroupe en un même lieu des services publics de proximité. Elle permet aux habitants de bénéficier d'un accompagnement administratif et numérique, sur des thématiques de la vie quotidienne : emploi, santé, social, famille, logement/habitat, justice, retraite...

Les espaces France Services vous renseignent et vous accompagnent dans vos démarches concernant neuf services :

Ministère de l'Intérieur : aide au renouvellement des papiers d'identité, permis de conduire, carte grise
Finances publiques : déclaration de revenus, appropriation du prélèvement à la source
Justice : accompagnement de l'usager dans l'accès au droit
Assurance maladie (permanences de la CPAM les lundis matin de 9h à 11h30 en visioconférence)
Assurance vieillesse
Allocations familiales (CAF)
Pôle emploi
Mutualité sociale agricole (MSA)
La Poste

Vous trouverez également un espace numérique (tablette, ordinateur et connexion Wi-Fi), un espace documentaire, des permanences et un bureau confidentiel pour les rendez-vous en visio-conférence avec les opérateurs.

Enfin, la maison de services reste votre interlocuteur de proximité pour l'ensemble des services de l'Agglo Pays d'Issoire, et notamment pour les aides dans le cadre du dispositif associations (reprographie, prêt de véhicule, ...), les informations locales et touristiques, etc.

Maison de services de Champeix
Place de la Halle
63320 CHAMPEIX
04 15 62 20 17
mds.champeix@capissoire.fr

Horaires d'ouverture
Lundi : 9h – 12h
Mardi : 14h – 18h
Mercredi : 9h – 12h
Jeudi : 9h – 12h / 14h – 18h
Vendredi : 9h – 13h / 14h – 17h



Mairie de Ludesse

Téléphone : 04 73 96 21 33
Mail : mairie.ludesse@wanadoo.fr

Site internet de la commune de Ludesse : <http://www.mairie-ludesse.fr>

Pages Facebook : <https://www.facebook.com/elus.ludesse.5> et <https://www.facebook.com/commune-ludesse>

Compte Instagram : @communeludesse

Jours et heures d'ouverture au public de la mairie :

Lundi de 16h à 17h30 – Mardi de 17h à 19h – Vendredi de 10h à 12h (mairie fermée le mercredi).

Permanences du Maire et des adjoints (en alternance) le mardi de 18h30 à 19h30 et sur rendez-vous.

Soyons citoyens !

Afin de faciliter le bien-vivre ensemble, nous vous rappelons ci-dessous la réglementation à respecter :

Travaux d'extérieur

Les travaux de bricolage ou de jardinage réalisés par les particuliers à l'aide d'outils ou d'appareils susceptibles de causer une gêne pour le voisinage en raison de leur intensité sonore (tondeuses à gazon à moteur thermique, tronçonneuses, perceuses, raboteuses ou scies mécaniques) ne peuvent être effectués que :

- **Les jours ouvrables de 8h à 20h ;**
- **Les samedis de 9h à 19h ;**
- **Les dimanches et jours fériés de 10h à 12h.**

(Arrêté préfectoral du 26 avril 1991)

Il est interdit de brûler les déchets verts dans son jardin (*Code de l'environnement (sous-section 3 : collecte des déchets) et Circulaire du 18 novembre 2011 (relative à l'interdiction du brûlage à l'air libre des déchets verts).*

Animaux domestiques

Les propriétaires d'animaux, quels qu'ils soient, sont tenus de prendre toutes mesures propres à éviter une gêne pour le voisinage (*Arrêté préfectoral du 26 avril 1991*).

Nous remercions les propriétaires de chiens d'éviter toute divagation de ceux-ci dans les villages, afin d'éviter des comportements dangereux pour eux ou les habitants, et de veiller à ce que les déjections soient ramassées ou réalisées hors du domaine public. Une canisette est disponible place du Couder à Chaynat afin de limiter les déjections sauvages. **La divagation d'un chien est passible d'une amende de 150 € et la déjection sur la voie publique de 135 €.**

Déchets

Nous vous remercions de bien veiller à la fermeture des sacs à ordures ménagères et d'éviter l'encombrement des points propres, notamment en période de fêtes (privilégier à cette période le dépôt en déchèterie).

Les déchets autres que les ordures ménagères et le tri sélectif doivent être déposés à la déchèterie de Montaigut-le-Blanc.

Stations d'épuration

Afin de maintenir les stations d'épuration de Ludesse et Chaynat en bon état de fonctionnement et éviter les trop nombreuses opérations de débouchage et nettoyage des branchements, réseaux et grilles, nous vous remercions de ne pas jeter de lingettes, protections hygiéniques ou autres objets (de la nourriture a même été retrouvée dans les évacuations...) dans vos sanitaires !

Toute intervention des services d'assainissement de l'Agglo Pays d'Issoire qui révélera la présence d'un bouchon au niveau de la boîte de branchement **sera désormais refacturée au propriétaire ou au locataire de l'adresse concernée.**

AGENDA DES MANIFESTATIONS 2023

Samedi 17 et dimanche 18 juin : ball'trap à Chaynat

Vendredi 30 juin : kermesse de l'école – soirée gourmande de l'APE

Dimanche 30 juillet : fête de Sainte-Anne à Ludesse – rendez-vous à 10h30 à l'église

Dimanche 6 août : fête de Saint-Etienne à Chaynat – rendez-vous à 10h30 à l'église



Bulletin municipal édité par la Commune de Ludesse, 1 place Robert-Tacheix, 63320 LUDESSE

Directeur de la publication : Nicolas ALIZERT - Responsable de la rédaction : Élisabeth VIDAL

Coordination : Virginie JAMOT – Comité de rédaction : équipe municipale

Rédaction et conception : Commune de Ludesse – Photos : équipe municipale, Amélie ALIZERT, Brice LAURIER, Dominique RABY - Mise en page et impression : Mick'Mac - Diffusion gratuite

Date de dépôt légal : mai 2023 - Date de parution : mai 2023 - Numéro ISSN : 2804-0481